



Chiffres Clés

STATISTIQUES
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

2021

Ministère de la Culture

Département des études,
de la prospective,
des statistiques
et de la documentation
(Deps-doc)



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication

La collection « Chiffres clés » est publiée par le Département des études, de la prospective et des statistiques et de la documentation (Deps-doc) du ministère de la Culture depuis 1991. Elle offre chaque année un panorama chiffré de la diversité des filières et des activités culturelles.

Cette publication de référence dans le champ de la culture est réalisée avec l'indispensable collaboration de l'ensemble des directions ministérielles et des établissements publics placés sous leur tutelle, des services d'autres départements ministériels, de l'Insee et de nombreux organismes et syndicats professionnels. Le calendrier législatif et réglementaire a été établi avec l'aide précieuse de la mission de la politique documentaire du Deps-doc du ministère de la Culture.

L'édition est conçue en complémentarité avec le site ministériel www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques où sont mises à disposition régulièrement des données chiffrées et des analyses sur la culture et la communication.

Pour en savoir plus :

www.culture.gouv.fr → Thématiques → Études et statistiques → Statistiques culturelles → Données statistiques

Directrice de la publication : Amandine Schreiber

Rédactrices : Barbara Bauchat, Laure Turner

Coordination éditoriale : Barbara Bauchat

Ont contribué à la rédaction de cet ouvrage :

Barbara Bauchat, John Baude, Nathalie Berthomier, Ludovic Bourlès, Jean-Cédric Delvainquière, Anne Jonchery, Philippe Lombardo, Wided Merchaoui, Edwige Millery, Stéphanie Molinero, Yann Nicolas, Sylvie Octobre, Frédérique Patureau, Sébastien Picard, Nicolas Pietrzyk, Jasmina Stevanovic, Léa Tholozan, Claire Thoumelin, Laure Turner, Tiphaine Vilbert, Lucile Zizi.

ISBN 978-2-11-139980-8

Réalisation : Transfaire, 04250 Turriers

© Ministère de la Culture, Deps-doc, Paris, 2021

En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, complétés par la loi du 3 janvier 1995, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.

Pratiques, usages et consommations

Pratiques culturelles	116
Pratiques culturelles des adultes et des enfants en temps de confinement	120
Éducation artistique et culturelle	124
Langue française et langues de France	128
Tourisme et culture	132

Pratiques culturelles

L'enquête Pratiques culturelles, menée tous les dix ans depuis le début des années 1970, constitue le principal baromètre de suivi des comportements culturels des Français de 15 ans et plus. Elle a été reconduite en 2018. L'examen des informations recueillies lors des six éditions successives de l'enquête, ainsi qu'une attention plus particulière portée aux dix dernières années, font apparaître six tendances permettant de qualifier près d'un demi-siècle de pratiques culturelles en France.

Une place croissante de la culture dans le quotidien des Français

Dans la plupart des secteurs culturels, les séries historiques fournies par près de cinquante ans d'observation des pratiques culturelles de la population confirment un développement et une diversification des pratiques quels que soient l'âge, le milieu social et le type de territoire.

Télévision et radio restent largement prisées par l'ensemble de la population : 94 % des 15 ans ou plus déclarent regarder la télévision (78 % tous les jours ou presque) et 82 % écouter la radio (60 % tous les jours ou presque). L'écoute de musique enregistrée connaît un véritable essor au cours de la dernière décennie : 57 % des 15 ans ou plus écoutent de la musique (hors radio) quotidiennement alors qu'ils étaient 34 % à le faire en 2008 (tableau 1). Si la télévision et la radio sont toujours très présentes dans le quotidien des Français, ces médias connaissent malgré tout un léger recul au cours de la période récente (respectivement – 4 points de pourcentage et – 5 points de pourcentage entre 2008 et 2018), lié à une concurrence accrue des contenus numériques, en particulier pour les moins de 35 ans.

Ce succès des consommations audiovisuelles et numériques se combine à un développement de la fréquentation des lieux culturels. Les sorties au cinéma ou au spectacle, les visites de musées, d'expositions ou de monuments historiques sont de plus en plus répandues dans des catégories toujours plus diversifiées de publics.

L'essor considérable, en dix ans, des pratiques culturelles numériques

Au cours de ces dix dernières années, l'essor de l'écoute de musique doit beaucoup à la diffusion croissante des usages numériques au sein de la population, qui s'appuient aussi sur la généralisation de l'équipement et de l'accès au haut débit : 36 % des personnes âgées de 15 ans et plus utilisent des technologies numériques (flux et téléchargement) pour écouter de la musique. La diffusion des usages numériques favorise également la consultation de vidéos en ligne, notamment pour les plus jeunes : 59 % des 15-24 ans regardent quotidiennement des vidéos en ligne.

Les jeux vidéo se sont quant à eux progressivement imposés au sein de la population française, avec 44 % des personnes âgées de 15 ans et plus qui déclarent jouer aux jeux vidéo en 2018, contre 36 % en 2008, touchant un public toujours plus large avec le vieillissement des premières générations de joueurs. Jouer à des jeux vidéo, écouter de la musique et consulter des vidéos en ligne sont désormais des pratiques majoritairement répandues chez les jeunes mais aussi parmi les premières générations natives du numérique, désormais adultes.

Des Français plus nombreux à fréquenter les lieux culturels, surtout après 40 ans

Les 15 ans et plus sont de plus en plus nombreux à sortir et à fréquenter, au moins occasionnellement, les lieux et équipements culturels : en 2018, 63 % d'entre eux sont allés au cinéma au moins une fois dans l'année, 43 % ont assisté à un spectacle vivant et 44 % ont visité un musée ou un monument historique.

La diffusion de ces pratiques de sortie s'explique essentiellement par le développement des pratiques de visite et de sortie au-delà de 40 ans : par exemple, 49 % des 40-59 ans ont assisté à un spectacle vivant en 2018 alors qu'ils étaient 41 % en 2008. Les jeunes adultes restent ceux qui fréquentent le plus le cinéma : en 2018, 84 % d'entre eux sont allés au cinéma au moins une fois dans l'année. Mais, cette pratique est devenue courante aux âges intermédiaires et surtout aux âges plus élevés : la part des 40-59 ans et des 60 ans et plus ayant vu un film au cinéma dans l'année a ainsi augmenté de 10 et 11 points de pourcentage entre 2008 et 2018 (respectivement de 55 % à 65 % et de 31 % à 42 %). Tout comme le spectacle vivant, les secteurs patrimoniaux (musées, monuments historiques) ont bénéficié de cette propension croissante des plus âgés aux sorties culturelles.

La réduction de certains écarts territoriaux et, dans certains cas, sociaux

La massification de certaines pratiques, notamment audiovisuelles, numériques ou encore cinématographiques, va de pair avec une réduction notable des écarts de pratique entre les populations des grandes villes et celles des espaces ruraux, ou encore entre les milieux sociaux, tout au long des cinquante ans d'observation des pratiques culturelles. Elle est particulièrement frappante dans le cas de l'écoute de musique enregistrée : en 2018, l'écoute quotidienne de musique concerne 58 % des habitants, que ce soit parmi les populations rurales (communes de moins de 2 000 habitants) ou dans les grandes agglomérations (plus de 100 000 habitants), alors que ces derniers étaient 1,4 fois plus nombreux que les premiers en 2008, et 3,2 fois plus nombreux en 1973.

Cette dynamique historique de réduction des écarts selon les catégories de population s'observe également pour la fréquentation des bibliothèques et des lieux de diffusion de spectacle vivant, en particulier de théâtre : en 2018, 26 % des habitants des grandes agglomérations sont allés au théâtre au moins une fois dans l'année contre 16 % des habitants des communes rurales, soit 1,6 fois plus, alors que l'écart était nettement plus marqué en 1973, puisque les premiers étaient en proportion 7 fois plus nombreux que les seconds à fréquenter les théâtres (respectivement 20 % contre 3 %).

Pourtant, malgré cette réduction significative, les écarts subsistent encore en 2018 : les plus diplômés et les catégories socioprofessionnelles supérieures continuent de fréquenter plus souvent ces lieux culturels. Si certaines dynamiques de réduction des écarts entre milieux sociaux apparaissent pour les pratiques les plus répandues (écoute de musique, fréquentation des cinémas) ou pour celles qui ont connu le développement spécifique d'un public jeune (bibliothèques), la fréquentation des lieux patrimoniaux (musées, expositions, monuments) connaît quant à elle un creusement de ces écarts : les plus diplômés et les catégories socioprofessionnelles supérieures sont aujourd'hui plus encore qu'hier susceptibles de s'adonner à ces visites. En effet, les diplômés du supérieur étaient 3,8 fois plus nombreux que les peu diplômés à avoir visité un musée ou un monument au cours des 12 derniers mois en 2018 alors qu'ils étaient 3,4 fois plus nombreux en 2008 et 2,8 fois plus en 1973.

La singularité culturelle des générations récentes

La dernière décennie a vu la montée en puissance des usages numériques qui se sont massifiés au sein de la population française. Cela redéfinit profondément le paysage culturel des générations les plus récentes.

Phénomène émergent à la fin de la décennie 2000, devenu pratique de masse à la fin de la décennie suivante, les usages numériques sont ainsi devenus majoritaires dans le quotidien des jeunes, qu'il s'agisse de l'écoute de musique en ligne, de la consultation quotidienne de vidéos en ligne, des réseaux sociaux ou encore des jeux vidéo. Pour cette génération née entre 1995 et 2004, les contenus issus des médias traditionnels, en particulier de la radio, perdent de leur centralité tandis que les réseaux sociaux sont devenus une source d'information incontournable.

Cette irruption des usages numériques n'efface pour autant pas, chez les jeunes, le goût des sorties : en 2018, comme auparavant, les jeunes (15-24 ans) fréquentent assidûment les lieux culturels, qu'il s'agisse des cinémas, des lieux de spectacle, des bibliothèques ou même des sites patrimoniaux (musées, expositions ou monuments historiques). En effet, bien que la hausse de fréquentation présentée plus haut soit essentiellement portée par les publics plus âgés, les niveaux de participation de la jeunesse à ces propositions culturelles sont structurellement élevés tout au long de la période.

Le déclin de pratiques associées à la génération du baby-boom

Deuxième phénomène générationnel notable, la trajectoire culturelle des baby-boomers (nés entre 1945 et 1954) apparaît comme un facteur structurant du paysage culturel de ces cinquante dernières années.

Cette génération se distingue en effet par une participation culturelle particulièrement développée, à la différence des générations antérieures comme postérieures : ses membres ont en particulier beaucoup lu de livres et continuent de le faire, ils ont été nombreux à fréquenter les lieux culturels, notamment les plus patrimoniaux (musées et salles de concerts de musique classique notamment). Cette génération, qui compte un nombre important d'individus, a ainsi longtemps contribué à garantir un public fourni pour ces formes culturelles. Le vieillissement de cette génération et la moindre fréquence de ces pratiques au sein des générations suivantes contribuent toutefois à l'érosion de la participation à certaines activités culturelles. Prolongeant un mouvement observé dès le début des années 1990, la lecture de livres diminue durablement au sein de la population ; les publics de la musique classique peinent à se renouveler et un risque d'affaissement de la fréquentation des sites patrimoniaux (musée, exposition ou monument historique) apparaît au cours des dix dernières années.

Pour en savoir plus

- Philippe LOMBARDO, Loup WOLFF, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2020-2, juillet 2020

Tableau 1 – Évolution des pratiques culturelles, 1973-2018

En % et en heure par semaine

	1973	1981	1988	1997	2008	2018
Écoutent de la musique (hors radio)	66	76	73	76	81	81
<i>dont : tous les jours ou presque</i>	9	19	21	27	34	57
Regardent la télévision	93	95	95	94	98	94
<i>dont : tous les jours ou presque</i>	65	69	73	77	87	78
<i>dont : 20 heures ou plus par semaine</i>	29	35	43	46	43	40
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	16	17	20	22	21	19
Jouent aux jeux vidéo	n.d.	n.d.	n.d.	19	36	44
<i>dont : tous les jours ou presque</i>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6	15

	1973	1981	1988	1997	2008	2018
Écoutent la radio	88	89	85	88	87	82
<i>dont : tous les jours ou presque</i>	72	72	66	69	67	60
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	17	16	17	17	15	12
Ont lu au moins un livre (hors bande dessinée)	69	72	73	71	67	62
<i>1 à 9</i>	24	32	34	37	39	34
<i>10 à 19</i>	17	18	17	17	14	14
<i>20 et plus</i>	28	23	22	18	14	15
Ont lu une bande dessinée	n.d.	n.d.	41	33	29	20
Ont fréquenté une bibliothèque	n.d.	n.d.	23	31	28	27
Sont inscrits dans une bibliothèque	13	14	17	21	19	15
Sont allés au cinéma	52	49	49	49	57	63
<i>1 à 2 fois</i>	14	12	15	13	16	15
<i>3 à 11 fois</i>	23	22	20	23	27	30
<i>12 fois et plus</i>	15	15	14	14	13	17
Ont assisté à un spectacle¹	33	33	36	39	42	43
<i>dont : spectacle de danse</i>	6	5	6	8	8	9
<i>dont : spectacle de théâtre</i>	12	10	14	16	19	21
<i>dont : concert de musique classique</i>	7	7	9	9	7	6
<i>dont : concert de rock ou de jazz²</i>	7	10	13	13	14	11
<i>dont : concert de rock</i>	n.d.	n.d.	10	9	10	8
<i>dont : concert de jazz</i>	n.d.	n.d.	6	7	6	4
<i>dont : spectacle de variété</i>	12	10	10	10	11	15
<i>dont : spectacle de cirque</i>	11	9	9	13	14	11
Ont assisté à un festival³	8	7	n.d.	n.d.	16	19
Ont visité un musée, une exposition ou un monument historique	41	40	39	42	39	44
<i>dont : musée ou exposition</i>	28	29	30	33	30	29
<i>dont : monument historique</i>	32	31	28	30	29	34
Ont pratiqué en amateur	30	37	44	47	50	39
<i>musique ou chant (seul-e ou en groupe)</i>	9	18	20	18	16	11
<i>une activité autre que musicale</i>	26	28	36	42	43	35
<i>dont : écriture de poèmes, nouvelles, etc.</i>	3	4	6	6	6	4
<i>dont : peinture, gravure, sculpture</i>	4	4	6	10	9	8
<i>dont : dessin</i>	n.d.	n.d.	14	16	14	12
<i>dont : poterie</i>	2	2	3	4	4	2
<i>dont : théâtre</i>	1	1	2	2	2	1
<i>dont : danse</i>	2	2	6	7	8	7
<i>dont : photographie</i>	18	19	19	21	24	19

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire – France métropolitaine.

Note : les résultats concernent la pratique au cours des douze derniers mois.

1. L'édition 2018 de l'enquête prévoit un plus grand nombre de modalités que les précédentes pour décrire les spectacles auxquels les répondants ont pu se rendre au cours des 12 derniers mois. En ajoutant les concerts de musiques du monde, de musiques traditionnelles, de RnB, de musiques électroniques, techno, de hip-hop, rap, de metal, hard rock et l'opéra, ce taux de pratique devient de 49 % en 2018, soit 6 points supplémentaires. La structure sociodémographique des publics, avec ou sans ces modalités supplémentaires, reste sensiblement la même.

2. Les concerts de rock et de jazz étaient réunis sous la même catégorie « concerts de musique pop ou de jazz » en 1973 et « concerts de musique pop, de folk, de rock ou de jazz » en 1981.

3. Seules les éditions 1973, 1981, 2008 et 2018 de l'enquête proposent cette modalité dans leurs questionnaires. La question porte sur les festivals en général, quels que soient leurs domaines artistiques (musique, spectacle vivant, photographie ou autre).

Source : Enquête sur les pratiques culturelles 1973-2018, Deps-doc, Ministère de la Culture, 2020

Pratiques culturelles des adultes et des enfants en temps de confinement

Les pratiques culturelles en France pendant le confinement du printemps 2020

Quelles pratiques culturelles se sont développées ou ont été délaissées pendant le confinement lié à l'épidémie de Covid-19 ? La comparaison des activités confinées (cf. encart méthodologie) avec celles déclarées lors de l'enquête Pratiques culturelles 2018 montre le prolongement de certaines tendances mais aussi les bouleversements induits par ce contexte exceptionnel.

La période de confinement fut propice à un réinvestissement des pratiques en amateur. Les pratiques musicale et dansée, les arts graphiques ou encore le montage audio et vidéo augmentent de 5 à 6 points, et concernent 13 à 20 % de la population. Plus encore, la pratique d'une activité scientifique ou technique (astronomie, recherches historiques, etc.), déclarée par 17 % des Français, augmente de 10 points. Néanmoins, ces résultats reflètent moins un accroissement des publics qu'une intensification des pratiques : pendant le confinement, 44 % des individus ont pratiqué au moins une activité en amateur, ils étaient 43 % en 2018. En revanche, ces individus ont réalisé en moyenne 2,5 activités, contre 1,8 en 2018.

Pour autant, le profil de ces praticiens en amateur s'est modifié en confinement. La part des jeunes s'est accrue : les 15-24 ans, lesquels présentaient déjà le plus fort taux de pratiques en amateur en 2018, sont ceux qui ont le plus développé ces activités pendant le confinement (71 % d'entre eux en ont pratiqué au moins une, soit + 14 points par rapport à 2018), creusant l'écart avec les 60 ans et plus dont la proportion s'est maintenue (35 %). En revanche, l'écart s'est resserré entre les cadres et les ouvriers, les premiers s'adonnant moins aux pratiques en amateur tandis que les seconds le font plus : alors qu'en 2018 les cadres pratiquaient 2,2 fois plus une activité en amateur que les ouvriers, l'écart n'est plus que de 1,1 en situation de confinement. Cette réduction des écarts entre les groupes sociaux s'étend à tous les types d'activités en amateur mentionnés dans l'enquête, au point d'opérer un renversement pour les arts graphiques, les ouvriers s'y adonnant 1,6 fois plus que les cadres en période confinée. La situation professionnelle pendant le confinement, impliquant différents rapports au temps de loisir, a participé de l'investissement dans ces pratiques : les individus dont l'activité professionnelle a été interrompue (les ouvriers étant les plus concernés) ont eu un taux de pratique particulièrement élevé, à l'inverse de ceux qui ont poursuivi leur activité sur site ou encore des cadres en télétravail.

Par ailleurs et sans surprise, le confinement a suscité une forte consommation de contenus culturels sur écran. Si la consommation de films ou de séries affiche un niveau similaire pendant la crise et au cours de l'année 2018 (respectivement 93 % et 95 % d'individus), le visionnage de vidéos sur Internet (clips, reportages, vidéos YouTube, etc.) a fortement augmenté : deux tiers de la population s'y sont adonnés, contre un peu plus de la moitié en 2018. L'usage plus répandu des réseaux sociaux (consultés par 78 % de la population pendant le confinement quand 53 % les utilisaient en 2018) a contribué à cet intérêt pour les vidéos en ligne particulièrement diffusées et partagées *via* ces médias.

L'essor du jeu vidéo observé ces vingt dernières années est également confirmé, avec 53 % de joueurs pendant le confinement, contre 44 % en 2018. Cette progression bénéficie d'abord aux femmes qui sont 51 % à jouer quand elles n'étaient que 39 % en 2018, et permet une réduction de l'écart avec les hommes dont la pratique atteint 55 % contre 49 % en 2018. Elle bénéficie également aux individus plus âgés, dès 40 ans, et plus encore à partir de 60 ans : si les 15-24 ans

Sources et méthodologie de l'enquête Pratiques culturelles en temps de confinement

L'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc, menée chaque année depuis 1978 en deux vagues (en janvier en ligne ; en juin en face-à-face), suit les opinions, valeurs et comportements des Français. Elle alimente notamment des travaux de recherche et d'étude pour des organismes publics et des ministères.

Une vague exceptionnelle a été lancée pendant le confinement afin d'étudier les perceptions et opinions dans ce contexte de crise sans précédent. La collecte de cette vague a eu lieu du 20 avril au 4 mai 2020 : un questionnaire en ligne a été soumis à un échantillon représentatif de 2 963 personnes âgées de 15 ans ou plus résidant sur le territoire métropolitain, sélectionnées selon la méthode des quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS et type d'habitat) calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Au tronc commun sociodémographique habituel, des questions spécifiques sur les conditions de confinement des individus (modalités de confinement, structure du ménage, connexion internet, équipement, situation de travail, etc.) ont été ajoutées. Un module de douze questions sur les pratiques culturelles en temps de confinement (« depuis la mi-mars » 2020) a été inclus à cette vague exceptionnelle et permet une mise en perspective avec les résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles en France en 2018.

jouaient près de 5 fois plus que les 60 ans et plus en 2018, le ratio n'est plus que de 2,3 pendant le confinement. Toutes les catégories sociales accroissent leur pratique vidéoludique, néanmoins les non-diplômés et les ouvriers affichent l'augmentation la plus forte (passant respectivement de 28 % en 2018 à 44 % et de 42 % à 58 %).

En revanche, l'écoute de musique déclarée par 71 % des Français contre 92 % en 2018, accuse une baisse sensible. Si toutes les catégories sociodémographiques présentent une baisse, les individus de 40 ans et plus ainsi que les cadres, professions intermédiaires et employés sont les plus concernés avec un repli respectif de 26 à 27 points. L'hypothèse selon laquelle la disparition du temps de transport – temps d'écoute musicale – expliquerait cette chute ne se vérifie que partiellement, puisque les individus ayant poursuivi leur activité professionnelle sur site déclarent également une moindre écoute.

Enfin, si la lecture de bandes dessinées se maintient, la lecture de livres affiche un recul de 10 points (52 % d'individus contre 62 % en 2018). Néanmoins, la différence de période de référence des deux enquêtes incite à la prudence (les individus étaient interrogés sur leurs pratiques depuis la mi-mars, soit 5 à 7 semaines, quand l'enquête Pratiques culturelles 2018 interrogeait les pratiques des douze derniers mois), même si l'enquête Pratiques culturelles met en évidence un déclin de la lecture de livre sur longue période. Ce résultat s'accompagne d'une réduction des disparités sociales, liée à une baisse plus forte de la part des lecteurs des classes supérieures : si les diplômés du supérieur lisaient 2,1 fois plus que les non-diplômés en 2018, le rapport n'est plus que d'1,5 pendant le confinement. Les cadres et professions intellectuelles témoignent globalement d'une baisse de leurs activités culturelles pendant le confinement, le télétravail ayant envahi l'espace domestique, avec une porosité entre temps professionnel et temps de loisirs au détriment de ce dernier.

Les loisirs et l'exposition aux écrans des enfants en temps de confinement

Durant le confinement de 2020, la quasi-totalité des enfants ont lu, dessiné ou fait des jeux de société, regardé la télévision ou un autre écran pour le loisir, ou encore fait des activités physiques dans leur cour ou jardin lorsque leur domicile en était pourvu ; près de 8 sur 10 ont joué aux jeux vidéo, environ 6 sur 10 ont fait du sport ou des promenades hors du domicile

ou des activités physiques dans le domicile. Ils ont passé en moyenne près de quatre heures et demi à des activités culturelles et près de deux heures à des activités physiques par jour : ce sont les écrans qui ont occupé le plus de temps (télévision, jeux vidéo, réseaux sociaux, etc. avec 2 h 45 par jour), suivi de la lecture (1 h 45), des activités artistiques et des jeux de société non connectés (1 h 45 également).

Les écrans ont représenté plus de deux tiers du temps total de loisir pour 13 % des enfants. La prédilection pour les écrans sort donc renforcée par le confinement. À situation familiale et statut socioéconomique des parents équivalents, la probabilité d'être un gros consommateur d'écrans (y avoir consacré plus de deux tiers du temps total de loisir) fait plus que doubler chez les enfants vivant dans l'espace contraint d'un appartement par rapport à ceux qui habitent dans une maison en zone urbaine. Cette situation résulte aussi d'un effet de genre déjà connu – les garçons ont 1,7 fois plus de chances d'être gros consommateur d'écrans que les filles – et met en évidence un effet lié à la taille de la fratrie. Les enfants uniques, privés de partenaires de jeux durant le confinement, ont été davantage exposés que ceux qui ont des frères et sœurs. Les enfants vivant dans des foyers à dominante ouvrière ou employée sont également plus enclins à être de gros consommateurs d'écrans que les enfants de cadres (respectivement 2,7 et 2 fois plus).

Présentation de l'enquête SAPRIS

L'enquête SAPRIS (Santé, perception, pratiques, relations et inégalités sociales pendant la crise Covid-19, financée par l'ANR-20-COVI-0009-01) a été réalisée auprès d'adultes participant aux cohortes Constances, E3N-E4N et Nutrinet et d'un sous-échantillon d'enfants nés en 2011. Ces derniers ont été sélectionnés parmi les participants des cohortes Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance, Ined/Inserm) et Epipage2 (Étude épidémiologique sur les petits âges gestationnels, Inserm). Le questionnaire a été adressé par Internet à 16 385 parents vivant en France métropolitaine, entre le 16 avril et le 4 mai 2020. Il portait sur la santé en lien avec le coronavirus, les caractéristiques socioéconomiques du ménage, les activités de l'enfant, les relations intrafamiliales pendant le confinement, et leurs conséquences sur sa qualité de vie. Parmi les 4 989 questionnaires validés, 4 877 sont ici exploités. Les données sont redressées afin d'être représentatives des enfants nés en France en 2011.

Pour en savoir plus

- Nathalie BERTHOMIER, Sylvie OCTOBRE, *Les loisirs des enfants de 9 ans en situation de confinement au printemps 2020*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Cultures études », 2020-5, décembre 2020
- Anne JONCHERY, Philippe LOMBARDO, *Pratiques culturelles en temps de confinement*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Cultures études », 2020-6, décembre 2020
- Philippe LOMBARDO, Loup WOLFF, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Cultures études », 2020-2, juillet 2020
- Xavier THIERRY, Bertrand GEAY, Ariane PAILHE, Nathalie BERTHOMIER, Jérôme CAMUS, Nicolas CAUCHI-DUVAL, Jean-Louis LANOE, Sylvie OCTOBRE, Julie PAGIS, Lidia PANICO, Thierry SIMEON, Anne SOLAZ et l'équipe SAPRIS, « Les enfants à l'épreuve du confinement », *Population et Sociétés*, n° 585, janvier 2021

Tableau 1 – Pratiques en amateur et consommations culturelles, 2018 et 2020 (en période de confinement sanitaire)

En %

	2018 ¹				Confinement sanitaire 2020 ¹			
	Ensemble	dont cadres ²	dont ouvriers ²	Écart cadres/ouvriers	Ensemble	dont cadres ²	dont ouvriers ²	Écart cadres/ouvriers
Ont déclaré au moins une pratique en amateur	43 ³	61	28	2,2	44	43	40	1,1
dont faire de la musique ou du chant	11	16	7	2,3	16	13	13	1,0
dont faire de la danse	7	8	5	1,6	13	8	10	0,8
dont faire des montages audio et vidéo	9	15	5	3,0	14	14	9	1,6
dont faire du dessin, peinture et sculpture	14	16	10	1,6	20	12	19	0,6
dont pratiquer une activité scientifique et technique	7	13	4	3,3	17	20	13	1,5
dont tenir un journal intime ou personnel	5	8	1	8,0	7	5	4	1,3
dont écrire des poèmes, nouvelles, romans	4	6	2	3,0	6	4	5	0,8
dont faire de la photographie	19	29	12	2,4	19	17	19	0,9
Ont déclaré au moins une consommation culturelle	99	100	99	1,0	97	96	98	1,0
dont écouter de la musique	92 ⁴	97	88	1,1	70	70	67	1,0
dont regarder des films ou des séries	95	95	94	1,0	93	90	94	1,0
dont regarder des vidéos sur Internet	53	60	45	1,3	66	64	68	0,9
dont jouer à des jeux vidéo	44	41	42	1,0	53	44	58	0,8
dont jouer aux cartes, à des jeux de société	50	55	41	1,3	47	46	45	1,0
dont lire un livre (roman, essai, livre pratique, etc.)	62	85	41	2,1	52	63	38	1,7
dont lire une bande-dessinée ou un manga	20	31	11	2,8	18	19	14	1,4

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

1. Les résultats concernent la pratique au cours des douze derniers mois en 2018 et en période de confinement sanitaire (17 mars-11 mai) en 2020.

2. Les retraités sont inclus et ont été reclassés dans leur dernière catégorie sociale connue.

3. La pratique d'une activité scientifique et technique est ici incluse, ce qui explique que le chiffre diffère de la publication *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, DEPS, ministère de la Culture, coll. « Culture études », 2020-2.4. L'écoute de musique par la radio est ici incluse, ce qui explique que le chiffre diffère de la publication *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, DEPS, ministère de la Culture, coll. « Culture études », 2020-2.

Source : Enquête sur les pratiques culturelles, Ministère de la Culture, DEPS, 2018 ; enquête Flash 2020, Crédoc-DEPS, traitements Deps-doc, 2020

Éducation artistique et culturelle

Les activités de loisirs encadrées des enfants à 3 ans et demi et la place des activités artistiques et culturelles

À l'âge de 3 ans et demi, 17 % des enfants sont inscrits dans une association ou un club pour pratiquer une activité de loisir en amateur, d'après l'enquête Elfe, panel de naissance français (voir encart de présentation de la cohorte). Les activités extrascolaires encadrées concernent un peu plus les petites filles (18 % pour les filles contre 15 % pour les garçons), trait qui met en évidence la féminisation précoce du rapport à certains loisirs, notamment les plus proches de la forme scolaire, c'est-à-dire les plus encadrés, légitimes et marqués par des visées pédagogiques.

Les activités en amateur privilégiées par les familles sont les activités sportives (tableau 1) – gymnastique, mini-sport (judo, tennis, etc.), natation ou équitation – devant les activités artistiques (danse, dont le statut est hybride avec les activités physiques et correspond souvent à une partition genrée répondant à la gymnastique pour les garçons). La pratique musicale et celle des arts plastiques ne concernent à 3 ans et demi qu'une minorité d'enfants. Et un peu moins de 2 % des enfants font déjà deux activités différentes.

Au total, 4 % des enfants de 3 ans et demi sont inscrits au moins à une activité artistique ou culturelle en amateur (musique, chant, danse, arts plastiques ou école du cirque). Comme le rappellent à l'unisson les rapports publiés ces dix dernières années au sujet de l'éducation artistique et culturelle, si les résultats en volume peuvent paraître importants, la part d'enfants touchés par ces activités reste donc faible par rapport aux cohortes d'enfants qui en sont potentiellement destinataires. Et les pratiques artistiques et culturelles ne concernent pas toutes les familles de la même manière : les enfants inscrits à ces activités se recrutent en effet parmi les familles les plus dotées en capital culturel (53 % des mères de ces enfants et 42 % des pères sont détenteurs d'un diplôme supérieur à bac +2), et en capital économique (27 % des enfants inscrits appartiennent aux familles les plus aisées, 27 % des mères et 33 % des pères sont cadres).

Sources :

- Nathalie BERTHOMIER, Sylvie OCTOBRE, *Réorganisation des temps enfantins à l'entrée en maternelle des enfants de la cohorte ELFE*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2020-4, novembre 2020

Présentation de la cohorte de naissance de l'étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe)

Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance), première étude longitudinale française consacrée au suivi des enfants, de la naissance à l'âge adulte, a été créée à titre pilote en 2007 (elle concernait alors 500 familles) et en vraie grandeur en France métropolitaine en 2011 (elle concerne alors 18 000 enfants). Son originalité tient au fait qu'elle aborde de multiples aspects de la vie de l'enfant, notamment sous l'angle des sciences sociales, de la santé et de l'environnement.

Soutenue par les ministères en charge de la Recherche, de la Santé, et du Développement durable, ainsi que par un ensemble d'organismes de recherche et d'autres institutions, l'étude Elfe mobilise plus de 80 équipes de recherche. L'enquête Elfe est une réalisation conjointe de l'Institut national d'études démographiques (Ined), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), de l'Établissement français du sang (EFS), de l'Institut de veille sanitaire (InVS), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de la Direction générale de la santé (DGS, ministère en charge de la Santé), de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR, ministère en charge de l'Environnement), de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, ministères en charge de la Santé et de l'Emploi), du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS, ministère en charge de la Culture) et de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Comité de concertation pour les données en sciences humaines et sociales (CCDSHS). Dans le cadre de la plateforme RECONAI, elle bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-EQPX-0038.

Les enfants Elfe ont été recrutés à la naissance et choisis, après accord de leurs parents, selon leur date et leur maternité de naissance. Pour obtenir une représentativité de la démographie des naissances, le processus de choix a été le suivant : quatre périodes de l'année 2011 ont été sélectionnées pour représenter chaque saison (du 1^{er} avril au 4 avril, du 27 juin au 4 juillet, du 27 septembre au 4 octobre et enfin du 28 novembre au 5 décembre) et tous les enfants nés pendant ces périodes dans l'une des maternités métropolitaines associées à Elfe ont pu participer à l'étude. Ont été exclus les enfants nés avant 33 semaines d'aménorrhée, les naissances multiples de plus de deux enfants, les enfants nés de parents mineurs ou n'étant pas en mesure de donner un consentement éclairé, les enfants dont les familles ne résident pas en France métropolitaine ou ayant prévu de déménager dans les trois ans. La sélection des maternités est issue d'un tirage aléatoire stratifié en France métropolitaine, et est proportionnelle à la taille des maternités (en fonction du statut juridique, du niveau et de la région des maternités : au total 349 maternités ont été retenues sur les 544 existant au moment du démarrage de l'enquête). L'enquête est réalisée en français, arabe, turc ou anglais, langues qui sont le plus souvent parlées par les mères étrangères accouchant en France.

Pour en savoir plus

- www.elfe-france.fr
- Marie-Aline CHARLES, Henri LERIDON, Patricia DARGENT, Bertrand GEAY et l'équipe Elfe, « Le devenir de 20 000 enfants. Lancement de l'étude de cohorte Elfe », *Population et Sociétés*, n° 475, février 2011.
- Claudine PIRUS, Corinne BOIS, Marie-Noëlle DUFOURG, Jean-Louis LANOË, Stéphanie VANDENTORREN, Henri LERIDON et l'équipe Elfe, « La construction d'une cohorte : l'expérience du projet français Elfe », *Population*, 65 (4), 2010, p. 637-670.
- Claudine PIRUS et Henri LERIDON, « Les grandes cohortes d'enfants dans le monde », *Population*, 65 (4), 2010, p. 671-730.

Tableau 1 – Pratiques en amateur des enfants à 3 ans et demi d'après l'enquête Elfe

En %

Inscription à au moins une activité de loisir dans un club ou une association comme judo, dessin, musique (hors école et centre de loisir)	17
Dont	
Piscine	2
Gymnastique	6
École du cirque	0,5
Initiation sportive (mini judo, mini tennis, etc.)	2
Musique, chant	2
Danse	2
Arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, poterie, etc.)	0,5
Équitation	1
Autre activité	3

Champ : 10 724 enfants.
 Note de lecture : 6 % des enfants de 3 ans et demi sont inscrits dans un club ou une association de gymnastique.

Source : Enquête Elfe à 3 ans et demi/Deps-doc, Ministère de la Culture, 2021

Langue française et langues de France

Le français, cinquième langue mondiale

En raison de sa présence sur tous les continents et du nombre de ses locuteurs, la langue française s'impose indéniablement comme l'une des langues incontournables. On dénombre 300 millions de francophones dans le monde, dont 235 millions de locuteurs quotidiens, parmi lesquels près de 60 % résident en Afrique (tableau 1). Le français est l'une des principales langues internationales, la cinquième la plus parlée au monde après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe. Présente sur les cinq continents, elle exerce son influence dans différents espaces et contextes : c'est une langue officielle dans 32 États et gouvernements, et dans la plupart des organisations internationales (Organisation des Nations unies, Comité international olympique, Organisation mondiale du commerce, Interpol, etc.). Plus de 50 millions de personnes apprennent le français, et c'est la deuxième langue étrangère la plus apprise derrière l'anglais. C'est également la langue de médias internationaux (TV5 Monde, RFI, France 24) et la quatrième langue de l'internet (derrière l'anglais, le chinois et l'espagnol).

Le français, une langue vivante qui s'enrichit chaque année

« Ubériser », « divulgâcher », « bore-out » : ces quelques mots, le plus souvent issus des environnements professionnels, techniques ou numériques, font partie des 150 nouveaux termes qui ont fait leur entrée dans l'édition 2020 du dictionnaire Larousse, remis à jour chaque année. Les équipes du dictionnaire repèrent dans un premier temps environ 5 000 termes dans la presse, sur Internet et dans la publicité. Elles font ensuite un tri, n'en retenant d'abord que 500, puis, *in fine*, 150. Pour faire partie de cette sélection, les mots doivent être entrés dans les usages, ne pas être techniques et être emblématiques d'un fait de société. On en recense aujourd'hui environ 63 000, alors que l'édition de 1871 en contenait 35 000. Cette importante augmentation révèle avant tout combien notre langue est vivante, mais aussi combien notre société évolue.

En 2020, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France a publié plusieurs opus dont un consacré au vocabulaire de la crise sanitaire, un autre au vocabulaire de la santé et de la médecine, un autre, encore, à la mode.

Le dictionnaire des francophones (DDF) : faire découvrir la richesse du français et faire vivre la francophonie

Lors de la semaine de la langue française et de la francophonie, le premier dictionnaire des francophones a été lancé, le 16 mars 2021. Ce dictionnaire numérique et collaboratif a pour but de faire connaître la richesse, la diversité, la créativité et l'évolution constante de la langue française telle qu'elle se pratique sur les cinq continents. Ce dictionnaire réunit plus de 500 000 termes et expressions du français, en provenance de 52 pays et 112 localisations, qui illustrent la variété et la richesse de la langue française.

La création de la Cité internationale de la langue française

En 2022, la Cité internationale de la langue française s'installera dans le château de Villers-Cotterêts, là même où François I^{er} signa en 1539 l'ordonnance qui créa l'état civil et constitua, en instaurant l'usage du français dans les actes officiels, le moment fondateur de la diffusion de la langue française en France.

Ce projet, mené avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), donnera un nouveau lieu d'accueil et d'hospitalité à toutes les formes culturelles, éducatives, artistiques et intellectuelles qui naissent et se construisent autour du rapport à la langue française. Il s'agira d'un espace ouvert sur son environnement local et sur le monde, qui s'adressera à toutes les cultures francophones.

Les langues de France enseignées à l'école : une minorité d'élèves concernés

Dans une circulaire de 2017, le ministère de l'Éducation nationale a précisé la liste des langues régionales qui pouvaient faire l'objet d'un enseignement officiel, avec un crédit d'heures allouées. C'est ce qui permet, par exemple, l'existence des écoles Diwan, qui proposent un enseignement bilingue français-breton. Dans cette liste, sur les 75 langues régionales officiellement identifiées en France, plus d'une quinzaine sont parlées dans l'Hexagone ou dans les territoires d'outre-mer. La quasi-totalité des élèves inscrits dans des établissements « immersifs¹ » le sont en réalité en maternelle et en primaire. Ces établissements sont au nombre d'environ 15 000, surtout au Pays basque et en Bretagne, un peu moins dans le Sud et quasiment pas en Corse. Il s'agit d'établissements privés sous contrat. Les écoles publiques bilingues ou dispensant une option en langue régionale touchent environ 400 000 élèves, et moins de 7 000 lycéens étudient une langue régionale en option.

L'art comme vecteur d'appropriation de la langue française

Les pratiques culturelles et artistiques peuvent permettre de lutter contre les inégalités d'accès à la langue française et à la culture. Les appels à projets nationaux « Action culturelle et langue française » lancés en 2015, 2017 et 2019 ont permis de soutenir près de 150 projets culturels sur tout le territoire au bénéfice de personnes ayant des besoins d'apprentissage ou de pratique du français. Dotés chacun par le ministère de la Culture d'un million d'euros, complété par l'apport des services déconcentrés de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, ils ont mobilisé un budget global de près de 9 millions d'euros, tous projets confondus. En 2021, un nouvel appel à projets a été lancé afin d'encourager les pratiques culturelles et artistiques comme leviers de l'appropriation du français, de favoriser les actions partenariales, à l'échelon territorial, entre les professionnels de la culture et les spécialistes de l'appropriation du français, de valoriser les langues parlées par des populations d'origine étrangère ou les langues régionales.

Pour en savoir plus

- Rapport de l'Observatoire de la langue française, *La Langue française dans le monde*, Paris, Gallimard, 2019
- <https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>

1. Établissement immersif : établissement où l'enseignement est effectué pour une grande partie du temps scolaire dans une langue autre que la langue dominante.

Tableau 1 – Répartition des locuteurs quotidiens de français en 2018

En %

Afrique sub-saharienne et océan Indien	44
Europe	33
Afrique du Nord et Proche-Orient	15
Amérique et Caraïbes	7
Asie et Océanie	1
Total	100

Source : Organisation internationale de la Francophonie/
Deps-doc, Ministère de la Culture, 2021

Tourisme et culture

Le tourisme et la culture comptent parmi les secteurs qui ont été les plus affectés par les effets de la crise sanitaire et des mesures publiques prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19 en 2020 : fermeture des frontières, fortes restrictions des déplacements, de l'ouverture ou de la capacité d'accueil des établissements de restauration et d'hébergement comme des établissements culturels. Les lieux accueillant du public ont été fermés ou leur jauge d'accueil du public très limitée à plusieurs reprises au cours des périodes de confinement et des couvre-feux, et la plupart des festivals ont été annulés. Ces restrictions, fermetures et annulations se traduisent par des données de fréquentation touristique, d'activités culturelles des touristes ou de dépenses culturelles très faibles ou nulles, sans rapport avec les années antérieures. L'analyse sur 2020 et le début de 2021 devient dès lors essentiellement conjoncturelle. Pour une approche plus structurelle des liens entre le tourisme et la culture, on se reportera à la précédente édition des chiffres clés.

La fréquentation touristique a chuté de 60 % en 2020, les recettes ont été divisées par deux

Alors qu'elle accueillait 90 millions de visiteurs non-résidents en 2019, la France a vu sa fréquentation touristique chuter drastiquement en 2020. Les estimations chiffrent à 36 millions le nombre de touristes étrangers en France en 2020, et les prévisions pour 2021 tablent sur 59 millions. Entre 2019 et 2020, le trafic aérien international à destination de la France métropolitaine a diminué de 69 %, tous marchés émetteurs internationaux confondus. Le nombre de nuitées des touristes non-résidents en France métropolitaine a diminué de 54 % selon les données de téléphonie mobile. Les recettes du tourisme international ont été divisées par deux (près de 29 milliards d'euros, contre 57 milliards d'euros en 2019). Les recettes des clientèles plus lointaines (États-Unis, Chine) sont plus concernées (– 80 % des recettes provenant des visiteurs de ces pays entre mars et décembre 2020) que celles des clientèles des pays voisins (Belgique : – 34 %, Allemagne : – 45 % et Suisse : – 39 %). Le taux d'occupation de l'hôtellerie métropolitaine n'a été que de 33 % en 2020 (contre près de 70 % les années précédentes). Pour mémoire, le premier confinement est survenu à partir de la mi-mars 2020, jusqu'au 11 mai ; une certaine reprise des activités touristiques et culturelles a été possible pendant l'été, avant qu'un couvre-feu ne soit mis en place au début du mois d'octobre, suivi d'un deuxième confinement fin octobre ; et des mesures restrictives ont ensuite été imposées durant le premier semestre 2021, dont un troisième confinement en avril.

Le tourisme domestique, celui des résidents, a lui aussi été fortement perturbé : les Français sont moins partis en vacances en 2020. Cela concerne un peu moins de 33 millions de résidents, soit 60 % de la population, et un recul de 8 points par rapport à 2019. Si les difficultés pour voyager à l'étranger (deux fois moins de voyages à l'étranger durant l'été 2020 que lors de la saison précédente) ont généré un report des résidents vers la destination France (90 % des vacanciers sont partis en France lors de la saison estivale, contre 81 % en 2019), cela n'a pas pour autant compensé l'absence des visiteurs étrangers. Les clientèles de proximité ont toutefois soutenu la fréquentation nationale, lors de la saison estivale en particulier. Pour le tourisme

domestique, le recul des recettes est de l'ordre de 29 milliards d'euros, soit une baisse de 48 %, qui s'explique également par la consommation empêchée (restaurants, bars, loisirs, etc.) et un souci des consommateurs d'économiser en période de crise.

La forte interdépendance des secteurs du tourisme et de la culture a accentué leurs difficultés en période de crise

Les patrimoines (musées, monuments et sites culturels), les événements (spectacles, festivals, etc.) ainsi que les activités culturelles relevant de l'art de vivre à la française (gastronomie, œnologie, etc.) participent à l'attractivité touristique nationale et contribuent à générer des flux touristiques de pratiquants d'activités culturelles et de visiteurs des musées, expositions et monuments ou autres lieux patrimoniaux.

La crise sanitaire a mis en lumière l'interdépendance d'une partie des activités des secteurs culturels et touristiques : transport, hébergement et restauration permettent de mener des activités culturelles dans un contexte touristique. Un touriste étranger sur deux effectue une visite culturelle pendant ses séjours touristiques sur le territoire français, par exemple, ou près d'un sur trois pratique la gastronomie ou l'œnologie. Les visites patrimoniales sont habituellement le fait d'un quart des touristes nationaux ; les vacances conduisent à l'intensification des visites pour les publics réguliers et occasionnels. Plus de sept visiteurs de monuments, musées et expositions sur dix effectuent leur visite en dehors de leur région d'habitation et donc dans un contexte touristique.

En 2019, une étude¹ menée auprès des publics de neuf festivals de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur montrait que près de la moitié (48 %) des festivaliers résidaient dans une autre région française et 6 % venaient de l'étranger. Plus d'un tiers (32 %) des festivaliers sont des excursionnistes, c'est-à-dire voyageurs résidant à plus de 100 kilomètres, qui font l'aller-retour dans la journée. La distance moyenne entre la ville d'habitation et celle du festival varie selon les festivals : 63 % des festivaliers d'Avignon résident à plus de 200 kilomètres, contre 36 % de ceux du festival d'Aix-en-Provence, par exemple. Pour ces neuf festivals étudiés, l'origine de plus de la moitié des recettes se situe en dehors de la région.

Pour nombre de manifestations et de lieux culturels, les capacités d'accueil touristique du territoire de localisation permettent ainsi de recevoir les touristes : de même qu'elle contribue à l'enrichissement du tissu touristique local, l'offre culturelle bénéficie de l'élargissement de la demande. Ainsi, la conjoncture touristique influe directement sur les activités culturelles, et réciproquement.

Une baisse de la fréquentation plus marquée à Paris et en Île-de-France que dans les autres régions

La chute de fréquentation et la perte consécutive de recettes des institutions culturelles parmi les plus emblématiques du pays, telles que le musée du Louvre, le château et le parc de Versailles ou le musée d'Orsay, est historique. Avec 2,7 millions de visiteurs en 2020, contre 9,5 millions en 2019, le Louvre a ainsi vu sa fréquentation baisser de 72 % ; le recul est plus important encore à Versailles et Orsay (-76 %), qui ont perdu respectivement 6,2 millions et 2,8 millions d'entrées en 2020 (graphique 1 et tableau 1) (voir fiche Musées). Pour ces établissements culturels, comme pour bien d'autres, les touristes, étrangers en particulier, représentent habituellement une part élevée des visiteurs : 60 % pour Orsay, 80 % pour Versailles et 70 % pour le Louvre (tableau 2). Généralement, près de la moitié (49 %) des visiteurs des musées nationaux sont des touristes internationaux, et 27 % des touristes nationaux ; pour les monuments nationaux, ce sont respectivement 34 % et 54 % des visiteurs. Le tarissement du flux des

1. Cofees (Gece), « Enquête sur les déplacements des publics et études d'impacts économiques des festivals en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019 », juin 2021.

visiteurs internationaux se répercute directement sur la fréquentation muséale et patrimoniale, de même que la fermeture des sites culturels incontournables à Paris et en Île-de-France n'a pu que décourager les visiteurs potentiels de la « ville Lumière ».

Sur l'ensemble de la région Île-de-France, la baisse globale de la fréquentation de 116 sites culturels s'élève à 70 % et varie pour la plupart des sites entre 50 % et 70 %. Le nombre cumulé d'entrées de ces sites passe de près de 52 millions en 2019 à 16 millions en 2020 (graphique 1 et tableau 1) (voir fiche Sites patrimoniaux, chapitre Patrimoines). Pour la centaine de monuments nationaux sous la responsabilité du Centre des monuments nationaux (CMN), répartis sur l'ensemble du territoire national, la fréquentation globale a plongé de 65 %, à l'instar de L'Abbaye du Mont-Saint-Michel, dont la fréquentation est passée de 1,5 million à 0,5 million. Le domaine national de Chambord (qui n'est pas administré par le CMN) a perdu la moitié de ses visiteurs (576 000 en 2020), comme le château et les remparts de Carcassonne (267 000 entrées en 2020, contre 620 000 en 2019). À l'exception du château d'If de Marseille, qui a perdu près des trois quarts de sa fréquentation habituelle, la baisse du nombre d'entrées est en général plus élevée dans les monuments nationaux franciliens, où elle oscille autour de 70 %, que dans les autres régions, où elle se situe plutôt autour de 50 % (à l'exception de la Normandie, en raison du poids dans les entrées de l'abbaye du Mont-Saint-Michel). C'est également en Île-de-France que la chute du nombre total de nuitées des visiteurs internationaux a été la plus forte : -67 %, contre -40 % en Auvergne-Rhône-Alpes, par exemple.

Ce ne sont toutefois pas nécessairement les sites dont la proportion de visiteurs étrangers est d'ordinaire la plus élevée qui accusent les baisses de fréquentation les plus élevées (tableau 2). Les grandes villes ont été plus touchées parce qu'elles concentrent une proportion élevée des établissements culturels recevant le plus grand nombre d'entrées.

Le ministère de la Culture contribue à hauteur de près de 925 millions d'euros à l'effort financier de l'État en faveur du tourisme

La participation des différents ministères à la politique de soutien au tourisme, récapitulée à chaque loi de finances dans le document de politique transversale « Politique du tourisme », inclut celle du ministère de la Culture à la valorisation touristique du patrimoine de la France et au rayonnement de sa culture. L'effort global de l'État en faveur du tourisme a été chiffré à 5,5 milliards d'euros en 2019 et évalué à 5,7 milliards d'euros en 2020. Pour 2021, le projet de loi de finances prévoit un effort total de 6,2 milliards d'euros. Ces montants ne tiennent pas compte des dépenses (nettes des concours reçus de l'État) des collectivités territoriales et des opérateurs institutionnels locaux (comités régionaux et départementaux du tourisme, offices du tourisme, syndicats d'initiative), ainsi que de celles de l'Union européenne.

Les crédits du programme consacré aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 sont passés de 65 M€ en 2019 à près de 130 M€ en 2020 et à 225 M€ en 2021.

Pour 2020, tenant compte des lois de finances rectificatives pour cet exercice, les crédits de paiement du ministère de la Culture comptabilisés au titre des dépenses de l'État concourant à la politique du tourisme se sont élevés à près de 910 M€ (contre près de 850 M€ en 2019) et atteindraient près de 925 M€ en 2021, soit 15 % du total des dépenses de l'État pour le tourisme. Ces crédits ressortent essentiellement du programme consacré aux patrimoines (programme 175), et concernent l'entretien et la restauration des monuments historiques, le fonctionnement du Centre des monuments nationaux, Chambord et Versailles, les secteurs sauvegardés et sites patrimoniaux remarquables, les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, les villes et pays d'art et d'histoire ainsi que le fonctionnement de la Cité de l'architecture et du patrimoine et l'ensemble des crédits consacrés aux musées et à Universcience.

Pour en savoir plus

- Direction générale des entreprises, « Plus de 89 millions de touristes étrangers en France en 2018 », ministère de l'Économie et des Finances, *Le 4 pages de la DGE*, n° 88, juillet 2019 : https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/4p-DGE/2019-07-4Pn88-EVE.pdf
- Sandra HOIBIAN, Anne-Laure MÉSENCE, Charlotte MILLOT, Emmanuelle LALLEMENT, Joséphine DEZELLUS, Jasmina STEVANOVIC, « La visite des musées, expositions et monuments en 2018 », Crédoc pour le ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines, note de synthèse, février 2019 : <https://www.credoc.fr/publications/la-visite-des-musees-expositions-et-monuments-en-2018>
- *Patrimostat 2020. Fréquentation des patrimoines*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, 2021 : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Patrimostat>
- *Note de conjoncture de l'économie touristique*, Atout France, janvier 2021 : http://www.atout-france.fr/sites/default/files/imce/note_conjoncture_janvier_2021.pdf
- Odile DANGERFIELD, Alice MAINGUENÉ, « Bilan touristique 2020 – Chute de fréquentation en 2020, rebond à l'été notamment dans les campings », *Insee Focus*, n° 235, mai 2021
- Odile DANGERFIELD, Alice MAINGUENÉ, « Au 1^{er} trimestre 2021, la fréquentation hôtelière se situe au tiers de son niveau habituel », *Insee Focus*, n° 242, juillet 2021
- Florian LE GALLO, Kevin SCHMIT, « Bilan des voyages dans le monde et en France en 2020 », Direction de la balance des paiements, Service des synthèses, *Bulletin de la Banque de France*, n° 236, vol. 4, juillet-août 2021
- Linda LÉNAI, « Baromètre Opendo/Raffour Interactif : 60 % des Français sont partis en vacances en 2020 », *L'Écho touristique*, 18 mars 2021 : <https://www.lechotouristique.com/article/barometre-opodo-raffour-interactif-60-des-francais-sont-partis-en-vacances-en-2020>
- Cofees (Gece), « Enquête sur les déplacements des publics et études d'impacts économiques des festivals en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019 », juin 2021 : https://cofees.udcm.net/content/5-actus/54-publication-de-l-enquete-deplacement-des-publics-et-retombees-economiques-des-festivals/synthese_plan-deplacement-impacts-economique-cofees.pdf
- Amélie JOUANDET, Victorien BAL, *Les Dynamiques territoriales du tourisme*, Agence nationale de la cohésion des territoires, coll. « Études », juin 2021 : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/les-dynamiques-territoriales-du-tourisme-557>
- Eurostat, « January to March 2021: Nights spent in EU tourist accommodation down by 73% compared with 2020 », statistics explained, juin 2021 : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Tourism_statistics_-_nights_spent_at_tourist_accommodation_establishments&stable=0#First_quarter_2021
- Organisation mondiale du tourisme (OMT), « La Covid-19 et le tourisme », janvier 2021 : https://webunwto.s3.eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/2021-01/2020_Year_in_Review_FR_0.pdf
- Organisation mondiale du tourisme (OMT), « UNWTO World Tourism Barometer and Statistical Annex », juillet 2021 : <https://www.e-unwto.org/toc/wtobarometereng/19/4>
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Politique du tourisme, document de politique transversale, projet de loi de finances pour 2021 : <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/6853>

Évolution des dispositifs de suivi de la fréquentation touristique

L'enquête mensuelle de fréquentation touristique conduite par l'Insee a été suspendue en mars 2020 compte tenu de la crise sanitaire. Un mode d'enquête allégé a été instauré à partir d'avril jusqu'en juin, dans le cadre du premier confinement et reconduit en novembre et décembre à la suite du deuxième confinement. En version allégée, les questions sur la provenance géographique de la clientèle (résidente et non-résidente) ne sont plus posées.

L'enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger (Eve) est désormais du seul ressort de la Banque de France. Les données recueillies sur les activités, culturelles en particulier, déclarées par les visiteurs étrangers (non-résidents) durant leur séjour en France, font l'objet d'une expertise méthodologique en cours.

La connaissance des touristes étrangers qui fréquentent les sites et les événements culturels peut toujours être alimentée par leur dénombrement établi à partir de l'identification de leur origine géographique (pays), remontant des établissements culturels. Il en va de même pour les touristes et excursionnistes résidents, à partir de l'identification de leur région ou de leur département de résidence (code postal).

Seule une partie des établissements culturels réalise toutefois de tels dénombrements. Ces derniers nécessitent la mobilisation des personnels d'accueil et peuvent ne pas couvrir la totalité des visiteurs (billets groupés ou passes, visiteurs exonérés non comptabilisés, achats en ligne, jours de gratuité générale, etc.).

L'information à partir de la billetterie peut se révéler inopérante pour des lieux ou événements ouverts et gratuits (en l'absence de contremarques). Des estimations peuvent également être produites à partir d'enquêtes par sondage auprès des visiteurs. Cette pluralité persistante des systèmes de comptage rend l'agrégation des données toujours délicate.

Les autres méthodes de comptabilisation ou d'estimation, à partir des informations de géolocalisation automatique des mobiles téléphoniques par exemple (plus que des autres traces électroniques issues de l'utilisation de certaines applications mobiles), restent utilisées de manière parcimonieuse. Elles requièrent toujours d'être croisées avec les données issues des sources plus traditionnelles afin de corriger les différents biais inhérents à ces autres sources d'information.

Tableau 1 – Fréquentation 2019 et 2020 des sites culturels franciliens ayant réalisé plus d'un million d'entrées en 2019

Unités et %

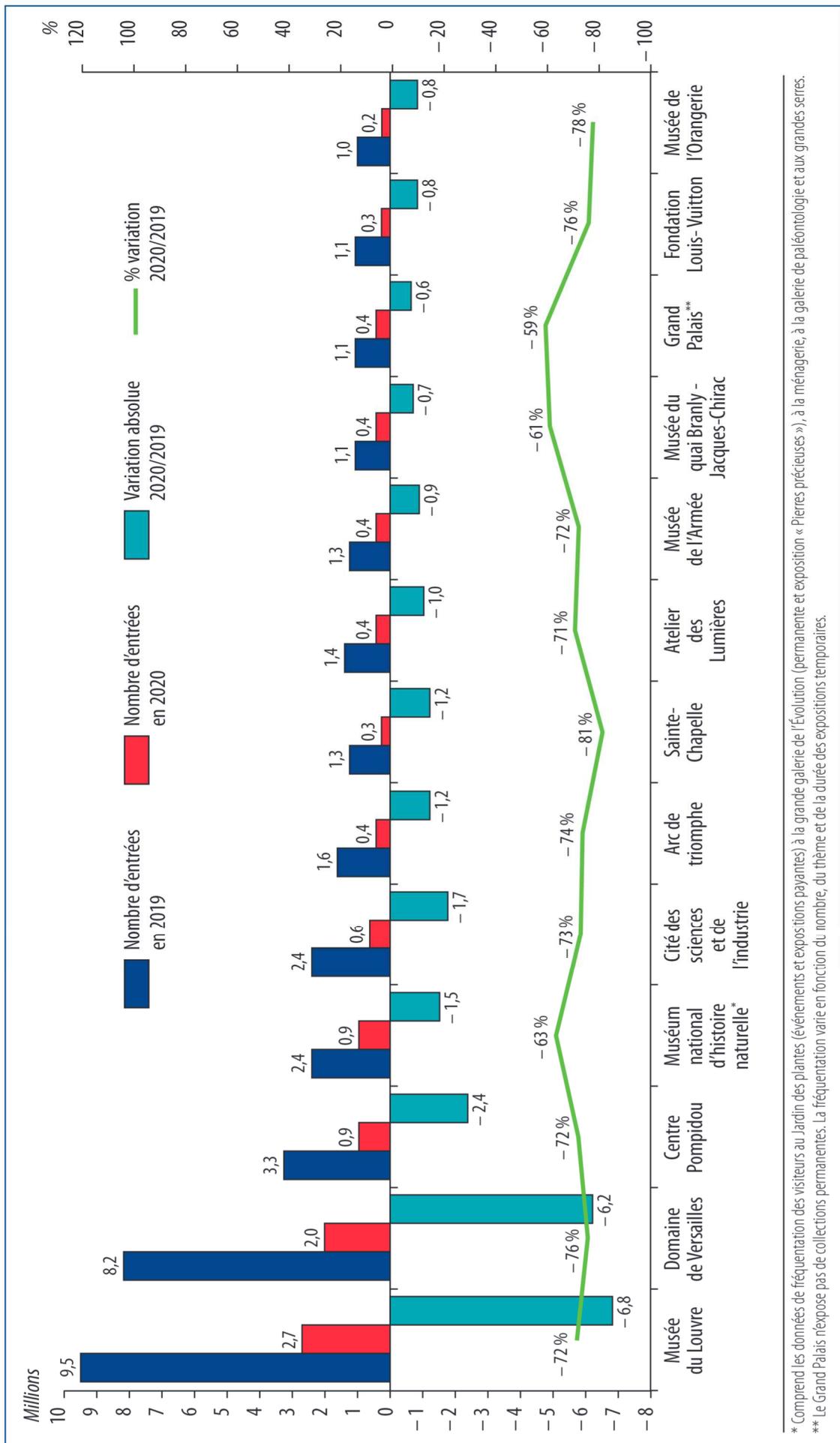
Département	Nom	Nombre d'entrées en 2019	Nombre d'entrées en 2020	Variation absolue 2020/2019	% variation 2020/2019
Paris	Musée du Louvre	9 520 270	2 697 580	-6 822 690	-72
Yvelines	Domaine de Versailles	8 200 000	2 000 000	-6 200 000	-76
Paris	Musée d'Orsay	3 651 620	867 270	-2 784 350	-76
Paris	Centre Pompidou	3 273 870	912 800	-2 361 070	-72
Paris	Muséum national d'histoire naturelle*	2 400 270	879 200	-1 521 070	-63
Paris	Cité des sciences et de l'industrie	2 385 300	643 830	-1 741 470	-73
Paris	Arc de triomphe	1 629 200	428 570	-1 200 630	-74
Paris	Sainte-Chapelle	1 427 280	269 430	-1 157 850	-81
Paris	Atelier des Lumières	1 392 310	407 770	-984 540	-71
Paris	Musée de l'Armée	1 252 110	351 020	-901 090	-72
Paris	Musée du quai Branly – Jacques-Chirac	1 112 420	438 810	-673 610	-61
Paris	Grand Palais**	1 075 190	437 790	-637 400	-59
Paris	Fondation Louis-Vuitton	1 065 000	253 410	-811 590	-76
Paris	Musée de l'Orangerie	1 029 930	231 160	-798 770	-78
	Ensemble	39 414 770	10 818 640	-28 596 130	-73

* Comprend les données de fréquentation des visiteurs au Jardin des plantes (événements et expositions payantes) à la grande galerie de l'Évolution (permanente et exposition « Pierres précieuses »), à la ménagerie, à la galerie de paléontologie et aux grandes serres.

** Le Grand Palais n'expose pas de collections permanentes. La fréquentation varie en fonction du nombre, du thème et de la durée des expositions temporaires.

Source : Comité départemental du tourisme/Comité régional du tourisme Paris Île-de-France/Office du tourisme et des congrès de Paris - Monuments - Musées - Deps-doc, Ministère de la Culture, 2021

Graphique 1 – Fréquentation des sites culturels franciliens de plus d'un million d'entrées en 2019 et variations absolues (en millions) et relatives (en %), pour 2019 et 2020



* Comprend les données de fréquentation des visiteurs au Jardin des plantes (événements et expositions payantes) à la grande galerie de l'Évolution (permanente et exposition « Pierres précieuses »), à la ménagerie, à la galerie de paléontologie et aux grandes serres.
 ** Le Grand Palais n'expose pas de collections permanentes. La fréquentation varie en fonction du nombre, du thème et de la durée des expositions temporaires.

Source : Comité départemental du tourisme/Comité régional du tourisme Paris Île-de-France /Office du tourisme et des congrès de Paris – Monuments – Musées/Dep-sdoc, Ministère de la Culture, 2021

**Tableau 2 – Part des visiteurs étrangers dans les entrées totales en 2018
et baisse de la fréquentation 2020/2019 (% et valeur absolue)**

Unités et %

Établissements culturels	2018	Évolution du nombre d'entrées 2020/2019	
	% visiteurs étrangers	% variation	Variation absolue
Musée du Louvre	73	-72	-6 822 690
Domaine de Versailles	79	-76	-6 200 000
Tour Eiffel	83	-75	-4 585 420
Musée d'Orsay	60	-76	-2 784 340
Centre Pompidou	40	-72	-2 361 060
Atelier des Lumières	22	-71	-984 540
Le Mont-Saint-Michel - Abbaye	54	-66	-982 300
Musée de l'Armée	70	-72	-901 090
Musée de l'Orangerie	63	-78	-798 770
Musée du quai Branly - Jacques-Chirac	16	-61	-673 610
Petit Palais	38	-63	-599 750
Domaine national de Chambord	38	-49	-554 950
Catacombes	78	-66	-399 435
Musée national du château de Fontainebleau	25	-70	-376 590
Carcassonne - Château et remparts	45	-57	-354 395
Philharmonie - Musée de la Musique	24	-72	-298 510
Musée du Luxembourg	10	-77	-274 240
Cité de l'architecture et du patrimoine	19	-57	-259 680
Musée Jacquemart-André	14	-49	-175 280
Musée Bourdelle	78	-71	-114 220
Basilique de Saint-Denis	27	-68	-95 120
Monnaie de Paris	11	-66	-85 630
Aigues-Mortes - Tours et remparts	25	-42	-80 690
Marseille - Château d'If	36	-73	-77 210
Pierrefonds - Château	17	-50	-76 430
Château de Vincennes	15	-60	-70 790
Musée de la vie romantique	30	-41	-64 090
Cluny - Abbaye	32	-48	-62 030
Croix - Villa Cavrois	16	-50	-52 640
Musée Cognacq-Jay	82	-68	-45 110
Thoronnet - Abbaye	26	-44	-42 270
Maison de Victor Hugo	66	-100	-37 210
Musée Cernuschi	13	-46	-21 550
Crypte archéologique du parvis Notre-Dame	76	-59	-15 120
Musée d'Art moderne de la ville de Paris	23	-0,20	-450

Champ : 35 établissements culturels pour lesquels les données sont disponibles.

Source : Comité départemental du tourisme/Comité régional du tourisme Paris Ile-de-France/Office du tourisme et des congrès de Paris - Monuments - Musées - Deps-doc, Ministère de la Culture, 2021